



# Marigny Initiatives



FEVRIER 2014

Numéro 196

NOUVEAU

## Logo de l'école Julien Bodin



Ce logo, réalisé par les élèves du cycle 3, reprend :

- + les idées des élèves : les cartables, les initiales JB, le porche de l'école.
- + Le principe fondamental de l'école :

« l'école de toutes les différences »

illustrées ici par la couleur (cheveux, peau), la taille et le handicap moteur.



La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : [mairie.marigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny@wanadoo.fr)

site : <http://www.mairie-marigny.com>



### Les services dans la commune

Permanence de Mr Gilles Quinquenel,  
Conseiller Général : le lundi de 18 h à 19 h.

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,  
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et  
samedi 14h-19h.

Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 16h.

La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à

**17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.**

Levée du courrier à 15 h 30.

Relais assistantes maternelles "les Lucioles" 02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2014 (sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à **12h et 14h à 18h.**

S.S.I.A.D service réservé aux personnes âgées dépendantes sur prescription médicale.

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h

et de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi

de 10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :

Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.

### SAINT-LO AGGLO

#### Accueil de Marigny

L'accueil de Marigny se situe au 1 rue Auguste Eudeline :

Permanences : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de **9 h 30 à 12 h 30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.**

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.saint-lo-agglo.fr>

### Les permanences

Mission Locale : **le lundi et mercredi après-midi** sur rdv

Familles Rurales : **le mardi de 17h30 à 18h30.**

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> **mercredi du mois de 9h à 10h30.**

CLLAJ : 2<sup>ème</sup> **lundi du mois de 14 h à 17h.**

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de **9h 30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél : 02.33.77.28.98.**

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 19 février 2014.

## ACHAT DE COSTUMES POUR LA LYRE MARIGNAISE.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis pour l'achat de costumes pour la Lyre marignaise qui s'élève à 6 100 € TTC.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ce devis et dit que la dépense sera prévue au budget primitif de 2014. La même somme a été attribuée par la commune de Cerisy La Salle.

**Retrouvez toutes les informations sur l'association sur le site internet :**

<http://musiquedemarignycerisy.asso-web.com/>



L'an deux mille quatorze, le dix neuf février à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette, HEUGUET Cédric.

Absent excusé : BOUCHER Patrice,.

Secrétaire de séance :  
Didier OZOUF

## CESSION DE PARCELLES.

Monsieur Le Maire fait part de la demande de Monsieur BISSON Yannick qui souhaite acquérir un terrain d'environ 350 m<sup>2</sup> situé au parking du Clos l'Evêque sur les parcelles AC 367 et 372 pour partie.

Monsieur le Maire propose de céder ce terrain de 350m<sup>2</sup> à Monsieur BISSON Yannick au prix de 2 € le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal donne son accord et dit que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

## CREATION DU BUDGET « LOTISSEMENT DES ORMES ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide la création au 1<sup>er</sup> janvier 2014 du budget annexe relatif à la réalisation du lotissement des Ormes et sera dénommé « budget annexe lotissement des Ormes ». (situé à la Barberie derrière les logements de L'IDRIS).

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2014 de ce budget annexe.



## ACHAT D'UNE MAISON SITUÉE 3 RUE JACQUES

Bainville.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'acquisition de la parcelle de terrain sis 3 rue Jacques Bainville permettrait d'envisager la démolition du bâtiment menaçant ruine jouxtant le bâtiment.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier, vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines le 8 janvier 2014 portant le prix d'acquisition à 95 000 € pour un terrain nu et libre, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accepter l'offre de vente de Madame Tollemer Viviane pour un montant de 95 000 €. La dépense sera prévue sur le budget communal 2014.

## QUESTIONS DIVERSES :

### ✦ Chemin commun AB 486/AB 24

Bien que le chemin bordant les parcelles AB 486 (maison médicale) et AB 24 soit réputé commun, le propriétaire de la parcelle AB 24 a installé une barrière qui empêche le passage des piétons. Ce chemin était emprunté dans le cadre de la ceinture verte.

Le propriétaire refuse de retirer la barrière justifiant que le chemin est sa propriété unique.

Vu l'absence d'entente possible, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel à la justice pour trancher dans cette affaire.

### ✦ Elections municipales

Il est procédé à la désignation des assesseurs pour les bureaux de vote des élections municipales des dimanches 23 et 30 mars 2014.

### ✦ Départ en retraite de Gilbert Basnel, agent communal

Un pot de départ en retraite est organisé le Jeudi 27 mars à 19h (invitation à destination des agents de la commune et du conseil mu-



# INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE SCOLAIRE

## 2014-2015



Les inscriptions auront lieu

**à l'école Julien Bodin :**

Le 25 mars de 9h à 11h45

Le 28 mars de 13h30 à 16h15

Merci de vous munir du formulaire d'inscription pour l'école et la cantine, et des photocopies\* du carnet de santé et du livret de famille de l'enfant.

Vous veillerez à retirer le dossier d'inscription auprès de la mairie ou sur le site internet (<http://mairie-marigny.com>).

✦ possibilité de faire les photocopies en mairie avant l'inscription à l'école.

Si vous ne pouvez pas venir pendant ces créneaux, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie ou prendre rendez-vous à l'école auprès du directeur.

## LES ELECTIONS MUNICIPALES

Elles seront organisées les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Nouvelles modalités pour les communes supérieures à 1000 habitants :

### 2 LISTES DISTINCTES SUR 1 MÊME BULLETIN DE VOTE

- 1 liste des conseillers municipaux (19)
- 1 liste des conseillers communautaires (3+1 supplémentaire)

### SCRUTIN DE LISTE BLOQUEE

- On ne peut ajouter ou retirer un nom. Sinon : bulletin nul.

### PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE

- Pour voter, il **est obligatoire de présenter une pièce d'identité** : (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie).



# 70 EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT 1944-2014

Dans le cadre du 70 ème anniversaire du débarquement, le Marignytiatives ouvre ses colonnes à Monsieur Roger POTIER, témoin de cette période agitée.

MARIGNY Comme nous l'avons connu ..

Vivre au cœur de notre paisible cité, un chef lieu de canton comme beaucoup dans la région entouré de villages charmants où il existe les structures nécessaires à la vie.

Une attrayante bourgade, charmants villages au cœur d'une verdoyante campagne où il fait bon vivre.

Des vieilles photos, des cartes postales sont là précieusement conservées pour nous le rappeler

- Et les années "40" sont arrivées

Cette tristesse vécue, imposée pendant des années interminables « les années sombres ». Un long tunnel que nous avons parcouru rempli d'écueils avant de retrouver tout au loin cette petite flamme qui ne s'est jamais éteinte au fond des cœurs la

Liberté

- Et le 6 juin 1944 est arrivé...



# A LA MEMOIRE DES HOMMES

## TOMBES POUR LA LIBERTE

Près des Grands Chênes ...  
Sur le bord de la route



Vous qui passez pour la première fois  
Sur ces chemins

Vous qui passez pour la centième fois  
Sur ces sentiers

Ecoutez - Regardez

Depuis Longtemps

La nature a refait silence

Et le chant des oiseaux

Remplacé l'orage de l'été 44

Ici, sur le bord de la route

Près des grands chênes

Ils ont reposé

Les 3069 croix blanches

Sont toujours là

Dans notre mémoire

Ils venaient nous ouvrir

Les chemins de la Liberté...

R. Potier

## DANSES VACANCES

L'association organise

*Un dessert dansant*

Entrée : 7 €

*Ouvert à tous*

le 5 avril 2014 à partir de 20h30

à la salle des fêtes de Marigny

*Pour tout renseignement, contactez*

*Mr FALHUN au 02.33.57.04.70*

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)



## COMITE DES FETES

L'association organise

*une soirée campagnarde*

le 12 avril 2014 à 20 h30

à la salle des fêtes de Marigny

*Pour tout renseignement,  
contactez*

*Jean-Louis Leconte*

*Au 06.75.34.18.66 (le soir)*

## A.P.E DE L'ECOLE JULIEN BODIN

L'association organise

*Un repas dansant*

le 26 avril 2014 à 20 h30

à la salle des fêtes de Marigny

*Au menu :*

*Tartiflette ou*

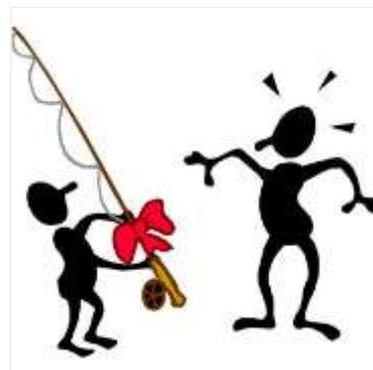
*Assiette anglaise*

*Réservations au*

*02.33.56.03.52*

# LA GAULE MARIGNAISE

La pêche en rivière est ouverte depuis le 8 mars et jusqu'au 21 septembre 2014.



Cartes de pêche vendues par La Gaule Marignaise sur la saison 2013 :

Rivière majeur : 301

Rivière 12-18 ans : 55

Rivière—12 ans : 83

Femmes : 8

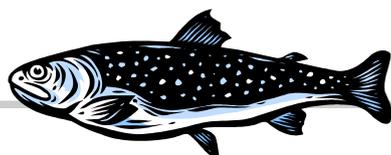
Rivière journée : 12

Etang majeur : 136

Etang mineurs : 70

Majeurs interdépartementales : 50

**780 cartes vendues à  
746 pêcheurs**



Ateliers pêche nature :

Initiation à la pêche pour tous de 7 à 77 ans.

Pour vous inscrire :

Tél : 02.33.71.55.08

(Mr LE COLLONNIER)

## DATES A RETENIR :

Rivières Lozon et Terrette : pêche fermée les 26 27 et 28 mars.

2ème ouverture 1/2 heure avant le lever du soleil le 29 mars avec 300kg de truites.

**Etang** : ouverture depuis le 15 mars.

**130 Kg de truites  
à chaque lâcher**

Lâchers de truites : 22 mars

5 et 19 avril

3 et 17 mai

**Dimanche 1er juin : journée nationale de la pêche (ouvert à tous)**

14 juin

30 août



## DEPOSITAIRES DE CARTES :

Bar des Sportifs à Marigny, Café épicerie Les Champs de Losque, Au Bon Accueil Hébécrevon, Bar de l'Esplanade à St Gilles, magasin vert route de Coutances à St Gilles, Bar le centre de Carantilly, A.C.L.A.M à Marigny, bar des Soptifs à Lozon.

PLUS DE DETAILS :

[www.peche-manche.com](http://www.peche-manche.com)

# SOLIDARITE TRANSPORT



Porté par Familles Rurales en partenariat avec la MSA, Solidarité Transport est un service de transport assuré par des bénévoles pour accompagner les personnes, sans moyen de locomotion non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association dans des déplacements occasionnels : visites médicales, démarches administratives et sociales, visites aux malades... (Sont exclus tous les transports réguliers, les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie).



Où ?

Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée par les villes de Coutances, Périers, Marchésieux, Carentan, Saint-Lô, Avranches.

Quelle sera votre participation ?

L'adhésion annuelle à l'association et une participation aux frais de déplacement vous sera demandée.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile. Si possible, prendre contact avec lui au minimum 48 heures avant le déplacement.

*Les chauffeurs bénévoles sur la commune de Marigny sont :*

*Michel ADELIN : 02.33.55.05.20*

*Gilbert JAMARD : 02.33.05.38.59*

*Colette TOSTAIN : 02.33.57.54.31*

*Pour tout renseignement complémentaire, contacter le coordonnateur du service Solidarité Transport, Bernard PATIN au 02.33.46.95.03*

## A.C.M.P.S

**L'association Centre Manche des  
Professionnels de Santé**



En collaboration avec les élèves du collège Jean Monnet  
organise

*une soirée théâtre-échanges*

Entrée gratuite

***sur le thème : Les jeunes et l'alcool***

le vendredi 11 avril à 20h15  
à la salle des fêtes de Marigny

## LE PANIER SOLIDAIRE

Une nouvelle association est née dénommée « Le panier solidaire » (banque alimentaire).

La communauté de Communes dont dépendait la banque alimentaire ayant rejoint Saint-Lô Agglomération , nous avons dû créer une association de gestion. Elle a pour objet d'assurer la logistique en moyens humains de la collecte de la banque alimentaire nationale, d'assurer la distribution des denrées alimentaires sur les collectivités du canton : Hébecrevon, La Chapelle Enjuger, Le Lorey, Le Mesnil-Amey, Le Mesnil-Eury, Le Mesnil-Vigot, Loozn, Marigny, Montreuil Sur Lozon, Remilly Sur Lozon et Saint-Gilles.

Les distributions ont lieu dans les mêmes locaux avec les mêmes bénévoles, aux mêmes jours de distribution.

Voici la composition du bureau : Présidente : Madeleine GARDIE de Marigny

Vice-président : Jean-Claude JEANNE du Mesnil-Vigot

Trésorier : Gérard DUPREY du Lorey

Secrétaire : Claudine WOLF d'Hébecrevon

Membres : Tous les actifs bénévoles.

## MINIFLOTTE 50

Comme chaque année, le club organise sa traditionnelle exposition de maquettes à la salle des Fêtes

**les 19, 20 et 21 avril 2014, durant le long week-end de Pâques.**

La grande majorité des modèles du club seront exposés, dont ceux qui furent médaillés lors des derniers championnats du monde, l'été dernier en Russie,

Cette année le thème principal sera le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement, nous attendons donc quelques exposant spécialisés dans les dioramas représentant cette époque,

Venez nombreux rencontrer les modèles d'autant plus que conformément à la tradition l'entrée reste libre et gratuite



9<sup>ème</sup> édition

20 au 30 mars 2014

SEMAINE pour les alternatives aux pesticides  
20 au 30 mars



DEBATS

EXPOSITIONS

ANIMATIONS

SPECTACLES

PROJECTIONS DE FILMS

"ENSEMBLE CULTIVONS L'AVENIR!"

www.semaine-sans-pesticides.com

25, rue d'Alsace - 75010 Paris

Tel. : 09 70 46 09 94

Courriel : contact@semaine-sans-pesticides.fr

générations FUTURES



## Floralies à Nantes lundi 12 mai 2014

<http://www.comite-des-floralies.com/fr/>



### Programme de la journée :

6h15 : rassemblement devant la mairie

6h30 : Départ

10h00 : arrivée au parc

10h30 : visite libre

Pour le déjeuner, possibilité de se restaurer sur place ou d'apporter son pique-nique.

16h30 : Départ pour Marigny

20h00 : Arrivée Marigny



Coût 42€ par personne (transport et entrée aux Floralies)

Pour l'Art Floral participation de l'association de 22€. Reste à charge pour les adhérents d'Art floral 20€

Inscriptions obligatoires auprès de Sylvie Bidgrain, 16 rue de la Barberie Marigny. Tél : 02.33.55.02.72

Nombre limité aux places du car, donc place aux premières inscriptions.



Président : Didier Douff - 02.33.55.10.58, Vice-présidente : Le potte-in Michéline - 02.33.57.16.41, vice-président : Neufice Leroyer - 02.33.56.10.58, Secrétaire : Fauneil Gilbert - 02.33.55.17.41, Trésorière : Françoise Lecondier - 02.33.55.10.34, Jardinier - animateur : Aurélien Gosselet employé communal, Responsable de l'Art Floral : Sylvie Bidgrain 02.33.55.02.72

N'oubliez pas de consulter notre site internet: <http://marignyjetaime.fr/es/fr/>